

ANNEXE INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES HABITABLE 2021-2024

	<p><i>Nom de la compétition : OPEN Erdre / Micro'Erdre / National Microsail</i> <i>Etape du TDF Micro – Grade : 5 A</i> <i>Dates complètes : du 02 au 03 Avril 2022</i> <i>Lieu : Erdre - La Grimaudière</i> <i>Autorité Organisatrice : ANCRE (C 44022)</i></p>	
---	--	---

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Règle modifiée : la règle 61.1(a) : pour porter réclamation suite à un incident dans la zone de course, tous les bateaux devront arborer un pavillon rouge.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est [**situé à l'entrée du Club House ANCRE** ;

3.2 Le PC course est situé à < club house > [téléphone <: 02 40 29 76 05 >] email <ancre44240@gmail.com

>].

- 3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF < 6 >. (en cas de compétitions multiples sur le plan d'eau, le canal modifié sera indiqué par le bateau CC).

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé [**situé devant le club House ANCRE**].
 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de [20 minutes] après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses : toutes classes les 02 et 03/04/2022

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
02/04/2022	14 h 30	Toutes
03/04/2022	10 h 00	Toutes

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont [*classe Micros*].

9. LES PARCOURS

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, *Parcours Erdre numérotés : Parcours de 1 à 13 et Raids 16, 18 ou 17, 19 et 14 ou 15.*
 Les signaux définissant le parcours à effectuer sont [*l'identifiant du parcours (chiffre de couleur jaune) sera affiché sur un tableau numérique, installé à l'avant du bateau Comité de Course.*].

10. MARQUES

- 10.1 Les marques sont :

Marques de départ <i>P = Numéro de parcours</i>	Marques de parcours <i>et de dégagement</i>	Marques d'arrivée
Bouées cylindriques jaunes : P : 2, 5, 7, 8, 11, 14 et 15 rouges : P : 1, 3, 4, 6, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 18 et 19	Bouées cylindriques jaunes	Bouées cylindriques Jaunes : P : 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 Rouges : P : 1, 2, 3, 7, 8, 9, 16, 17, 18 et 19

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre [*le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord*] et [*le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord*]. *sauf pour les parcours 5, 12, Raids 17, 19 et 15 ou le bateau CC est à l'extrémité babord. (à titre indicatif, le nombre de départ est inscrit sur le tableau lumineux prévu au point 8.2 = chiffre de couleur orange)*
- 12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF [*6 ou canal donné par le bateau CC*]. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard [*4 minutes*] après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre [*un mât arborant un pavillon bleu*] et [*le côté parcours de la marque d'arrivée*].

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour [*toutes les classes*], la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Parcours	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
[<i>toutes</i>]	N°1 à 13	[<i>40 minutes</i>]	[<i>80 minutes</i>]
	Raid N° 16,17,18 et 19	[60 minutes]	[90 minutes]
	Raid AR N°14 et 15	[90 minutes]	[120 minutes]

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas [*20 minutes pour les parcours 1 à 13, 30 minutes Parcours 16 à 19 et 45 minutes Parcours 14 et 15*] après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).Le délai est considéré par groupe de classe pour les micros (Protos, Régates, Croiseurs et origine) et classe A Osiris pour les bateaux non micros.

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de [*60 minutes*] après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située [*salle pédagogique Ecole de voile Ancre*]. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 [*2*] courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de [*4*] courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand [*4*] à [*7*] courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- (c) Quand [*8*] courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système [*temps sur temps*] pour l'Open Erdre.

- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés au tableau officiel d'information, à [11 *heure*], et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.
- 18.5 Trois classement seront établis, Open Erdre en temps compensés, Micro Erdre classement général en temps réel toutes catégories confondues et National Microsail en temps réel.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place [*sans objet*].
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 Le canal VHF utilisé en course est le [*6 ou canal donné par bateau CC*].

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles [*75 minutes*] avant son signal d'avertissement.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés [*par un pavillon triangulaire jaune portant la mention régates*].

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés [*sans objet*].

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

28. PRIX

Des prix seront décernés comme suit :

- coupes et lots en formule Osiris,
- pour les Micros en temps réel, une coupe au premier des catégories Proto, Régates, Croiseurs et Origine
- pour le national Microsail les prix prévus par l'association AS Microsail...

ARBITRES DESIGNES

Président-e du comité de course : [*Hervé Ménoret*]

Président-e du jury : [*Lucien Guillard*]